



La Lettre

09/07/2018



Le Sommaire

L'évaluation : un outil détourné



Il y a quelques années, cet outil servait à valoriser le travail de chacun...

[<la suite>](#)

État de la négociation GPEC/RCC: La patience est (encore) de mise...



Pour l'intersyndicale, il était impensable de sacrifier des centaines de salariés qui ne partiraient pas avec la prochaine GPEC...

[<la suite>](#)

Quelques drapeaux, des visages connus, des collègues DXC de Belgique pour manifester au siège parisien de DXC, vous trouverez tout cela dans cette [vidéo](#) que nous avons tournée pour vous !

L'évaluation : un outil détourné



Il y a quelques années, cet outil servait à valoriser le travail de chacun, y compris sous la forme d'augmentation et/ou de primes, c'est-à-dire un moyen de partager en partie cette richesse de l'entreprise créée par le travail de tous.

Depuis quelques années, l'évaluation est devenue un outil de pression constante sur les salariés auxquels il est demandé un travail toujours plus important et continu. On remarque par ailleurs que les rétributions (augmentations de salaires, bonus, primes) sont devenues quasiment inexistantes ces dernières années.

La dernière dérive de ce système se décline en tentatives de la Direction ESF pour licencier des salariés avec, comme prétexte, des mauvaises notes plus ou moins persistantes. On peut sans peine imaginer l'ambiance créée entre managers et salariés et à quel point cette ambiance est propice au travail !

On ne refera pas l'histoire sur l'année précédente (FY18 période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018) mais la Direction, après un semblant de négociation sur FY18, est à nouveau hors des clous pour FY19.

La période courante d'évaluation a commencé par de nombreux dérapages en règle du côté de la Direction ESF.

Pour en citer quelques-uns :

- **Information des salariés** en juin 2018 et donc **postérieure au début de la période** (1^{er} avril 2018) alors que l'article du code du travail est très précis.

L. 1222-3 : Le salarié est expressément informé, préalablement à leur mise en œuvre, des méthodes et techniques d'évaluation professionnelles mises en œuvre à son égard.

- Les objectifs comportementaux CLEAR, mis sous le boisseau l'année précédente, remontent à la surface. Nous rappellerons simplement que les objectifs comportementaux sont illégaux s'ils ne sont pas déclinés précisément suivant les métiers de l'entreprise !
- Comité d'entreprise et CHSCT n'ont pas encore été consultés à la date d'aujourd'hui alors qu'il s'agit d'une obligation légale de l'employeur pour tout changement majeur du système d'évaluation.

Ce sont quelques-unes des raisons pour la plupart de vos élus et organisations syndicales de **s'opposer à la mise en place d'une machinerie destinée à broyer des salariés**. Nous sommes intervenus de nombreuses fois dans les instances sans être aucunement entendus de la Direction ESF. Dès maintenant, CHSCT, comité d'entreprise et organisations syndicales se saisissent pour que personne ne soit laissé pour compte.

La suite au prochain numéro...

[<Revenir au sommaire>](#)

État de la négociation GPEC/RCC: La patience est (encore) de mise...



Pour l'intersyndicale, il était impensable de sacrifier des centaines de salariés qui ne partiraient pas avec la prochaine GPEC. C'est pour cela que nous avons demandé que la garantie de l'accord de méthodologie scission ES, c'est à dire « **Pas de plan social à des conditions moins bonnes que celles de la GPEC** », que cette garantie soit prorogée au-delà d'octobre 2019. **Un NIET catégorique** de la Direction de l'entreprise ESF sur toute prorogation a provoqué **l'arrêt des négociations depuis plusieurs semaines.**

Il nous aura fallu de l'optimisme et de la ténacité mais l'analyse que nous avons faite d'une direction aux abois sur la réduction d'effectifs se révèle exacte :

la direction ESF est revenue vers nous récemment pour nous proposer de **rouvrir les négociations GPEC/RCC**, avec des **propositions discutables** qu'elle a mises sur la table :

- **Prorogation** d'un an du bouclier GPEC au 31 octobre 2020,
- **Diminution du plafond des indemnités** supra légales, c.a.d des économies sur le dos de certains partants ☹️
- **Départ** dans une seule vague **de dizaines de salariés** décroissants avant **fin Q2 (septembre 2018)**.

Un doux délire en termes de calendrier de négociation comme d'organisation !

Pour l'instant, ce qui se met en place est une **négociation accélérée avec un résultat encore improbable.**

Nos conseils juridiques se mobilisent avec nous, rencontrent aussi ceux de la direction, discutent de la forme possible pour introduire une RCC et nous apportent leur éclairage sur les mesures de fond à négocier.

Pour l'heure, **rien n'est signé et personne ne peut donc vous dévoiler un quelconque contenu.**

Pour vos négociateurs, la semaine sera intense et décisive avec des réunions prévues à priori pour le lundi, jeudi et vendredi.

Deux leçons à retenir à la lumière de ce qui s'est passé ces dernières semaines:

- **Une intersyndicale soudée et cohérente est la plus belle garantie qu'on ait trouvée pour défendre nos intérêts de salariés.**
- **Ne surtout pas croire la direction lorsqu'elle nous annonce que les réductions d'effectifs sous forme de GPEC n'existeront plus,**

elle qui l'avait juré/craché **dès le premier train GPEC ESF 2018.**

Elle s'est par ailleurs empressée d'utiliser le même argument lors de la suspension des négociations...

Si les aiguillages sont mis dans le bon sens, pas de raison qu'il y ait de blocage mais disons-le clairement :
Personne ne fera circuler des trains GPEC à moindre coût pour la Direction !



Comptez sur vos organisations syndicales pour :

- **vous tenir au courant quels que soient les résultats de négociations dans les jours qui viennent**
- **et pour vous demander votre avis!**

Faites-nous comme toujours confiance pour défendre l'intérêt du plus grand nombre de salariés et n'oubliez pas qu'il y a une vie en dehors du travail et de la GPEC ! 😊

[<Revenir au sommaire>](#)

Professionnellement engagés
Socialement responsables

N'hésitez pas à diffuser autour de vous !
Vous vous posez des questions ?
Vos représentants du personnel UGICT sont là pour vous !

*Pour tout ce qui concerne l'abonnement à notre lettre d'information électronique ou pour nous contacter,
une seule adresse : contact@ugicthp.com*